

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Baco U 39 schwarz

Date de révision: 05.09.2019

Code du produit: 5104

Page 1 de 16

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

**1.1. Identificateur de produit**

Baco U 39 schwarz

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: Beropur AG  
Rue: Feldstrasse 8  
Lieu: CH-8370 Simnach  
Service responsable: Telefon: +41 (71) 960 07 27  
Fax: +41 (71) 960 07 28

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:**

Toxikologisches Informationszentrum  
Für den Notfall (24h): 145  
Für nicht dringliche Fälle: +41 44 251 66 66

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 2

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Toxicité pour la reproduction: Repr. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée: STOT RE 2

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs très inflammables.

Provoque une irritation cutanée.

Susceptible de nuire au fœtus.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes  
toluène

Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%)  
acétate d'éthyle

**Mention**

Danger

**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Baco U 39 schwarz**

Date de révision: 05.09.2019

Code du produit: 5104

Page 2 de 16

H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P260	Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux..

**Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH208	Contient Fatty acids,C18-unsatd. , trimers, compds. with oleylamine, Fatty acids, tall-oil, compds. with oleylamine. Peut produire une réaction allergique.
--------	---

**2.3. Autres dangers**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Baco U 39 schwarz**

Date de révision: 05.09.2019

Code du produit: 5104

Page 3 de 16

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
64742-49-0	Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes			10 - < 15 %
	920-750-0	649-328-00-1	01-2119473851-33	
	Flam. Liq. 2, Acute Tox. 4, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H225 H332 H336 H304 H411			
108-88-3	toluène			5 - < 10 %
	203-625-9	601-021-00-3	01-2119471310-51	
	Flam. Liq. 2, Repr. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, STOT RE 2, Asp. Tox. 1; H225 H361d H315 H336 H373 H304			
64742-82-1	Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%)			5 - < 10 %
	919-446-0	649-330-00-2	01-2119458049-33	
	Flam. Liq. 3, STOT SE 3, STOT RE 1, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H226 H336 H372 H304 H411 EUH066			
1330-20-7	xylène			5 - < 10 %
	215-535-7	601-022-00-9	01-2119488216-32	
	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3, STOT RE 2, Asp. Tox. 1; H226 H332 H312 H315 H319 H335 H373 H304			
141-78-6	acétate d'éthyle			3 - < 5 %
	205-500-4	607-022-00-5	01-2119475103-46	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066			
147900-93-4	Fatty acids, C18-unsatd., trimers, compds. with oleylamine			0,1 - < 1 %
	604-612-4			
	Skin Sens. 1B, STOT RE 1, Aquatic Chronic 2; H317 H372 H411			
85711-55-3	Fatty acids, tall-oil, compds. with oleylamine			0,1 - < 1 %
	288-315-1		01-2119974148-28	
	Skin Sens. 1; H317			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**Information supplémentaire**

Chaque entrée dans la colonne Numéro CE qui commence par le chiffre « 9 » est - jusqu'à la publication le numéro d'enregistrement officiel - celui spécifié par l'ECHA numéro provisoire pour la substance. La substance mentionnée ci-dessus(s) dans ce produit est (sont) identifiée par le numéro CAS et même dans Les pays qui ne sont pas soumis à la réglementation REACH, ou dans un règlement qui ne est pas en conformité avec nouvelle convention de nommage pour les hydrocarbures ont été mis à jour.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1. Description des premiers secours**
**Indications générales**

En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin.

Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

**Après inhalation**

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Baco U 39 schwarz**

Date de révision: 05.09.2019

Code du produit: 5104

Page 4 de 16

**Après contact avec la peau**

Changer les vêtements imprégnés.  
Laver abondamment à l'eau/Savon.  
En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

**Après ingestion**

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).  
Appeler immédiatement un médecin.  
Allonger la victime au calme, la couvrir et la maintenir au chaud.  
NE PAS faire vomir.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Nausée, État semi-conscient, Maux de tête.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

mousse résistante à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Poudre d'extinction, Brouillard d'eau.

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Produits de décomposition dangereux: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.  
Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. Utiliser une protection respiratoire adéquate

**5.3. Conseils aux pompiers**

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

**Information supplémentaire**

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une aération suffisante.  
Utiliser un équipement de protection individuel  
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.  
En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).  
Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).  
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Baco U 39 schwarz**

Date de révision: 05.09.2019

Code du produit: 5104

Page 5 de 16

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.  
Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

**Préventions des incendies et explosion**

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'épanchent au niveau du sol  
Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.  
Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.  
Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger des radiations solaires directes.

**Conseils pour le stockage en commun**

Ne pas stocker ensemble avec: Agents oxydants. Acide fort, bases fortes

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
141-78-6	Acétate d'éthyle	400	1400		VME (8 h)	
546-93-0	Magnésium (carbonate de)	-	10		VME (8 h)	
108-88-3	Toluène	20	76,8		VME (8 h)	
		100	384		VLE (15 min)	
1330-20-7	Xylènes, isomères mixtes, purs	50	221		VME (8 h)	
		100	442		VLE (15 min)	

**Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX, 2016 (INRS)**

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
108-88-3	Toluène	Toluène	20 µg/l	Sang	en début de poste et fin de semaine
1330-20-7	Xylènes (mélange d'isomères)	Acides méthylhippuriques (/g créatinine)	1,5 g/g	Urine	en fin de poste

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Baco U 39 schwarz**

Date de révision: 05.09.2019

Code du produit: 5104

Page 6 de 16

**Valeurs de référence DNEL/DMEL**

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
64742-49-0	Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes			
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	773 mg/kg p.c./jour
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	2035 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	699 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	699 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	608 mg/m <sup>3</sup>
108-88-3	toluène			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	192 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, aigu	par inhalation	systémique	384 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, aigu	par inhalation	local	384 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	192 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	384 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	56,5 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	systémique	226 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	local	226 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	local	56,5 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	226 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	8,13 mg/kg p.c./jour
64742-82-1	Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%)			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	330 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	44 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	71 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	26 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	26 mg/kg p.c./jour
1330-20-7	xylène			
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	108 mg/kg p.c./jour
	Salarié DNEL, aigu	par inhalation	systémique	289 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, aigu	par inhalation	local	174 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	77 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	1,6 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	108 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	systémique	174 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	local	174 mg/m <sup>3</sup>

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Baco U 39 schwarz**

Date de révision: 05.09.2019

Code du produit: 5104

Page 7 de 16

Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	14,8 mg/m <sup>3</sup>
546-93-0	Magnesium carbonate		
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systemique	7,23 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, aigu	par voie orale	systemique	7,23 mg/kg p.c./jour
141-78-6	acétate d'éthyle		
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	734 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, aigu	par inhalation	systemique	1468 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	734 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, aigu	par inhalation	local	1468 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systemique	63 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	367 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	systemique	734 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systemique	37 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systemique	4,5 mg/kg p.c./jour

**Valeurs de référence PNEC**

N° CAS	Désignation	Valeur
Milieu environnemental		
108-88-3	toluène	
Eau douce		0,68 mg/l
Eau de mer		0,68 mg/l
Sédiment d'eau douce		16,39 mg/kg
Sédiment marin		16,39 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		13,61 mg/l
Sol		2,89 mg/kg
1330-20-7	xylène	
Eau douce		0,327 mg/l
Eau de mer		0,327 mg/l
Sédiment d'eau douce		12,46 mg/kg
Sédiment marin		12,46 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		6,58 mg/l
Sol		2,31 mg/kg
141-78-6	acétate d'éthyle	
Eau douce		0,24 mg/l
Eau de mer		0,024 mg/l
Sédiment d'eau douce		1,15 mg/kg
Sédiment marin		0,115 mg/kg
Intoxication secondaire		0,20 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		650 mg/l
Sol		0,148 mg/kg

**8.2. Contrôles de l'exposition**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Baco U 39 schwarz**

Date de révision: 05.09.2019

Code du produit: 5104

Page 8 de 16

**Contrôles techniques appropriés**

Assurer une aération suffisante.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

**Mesures d'hygiène**

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

Ne pas inspirer les gaz/vapeurs/aérosols.

**Protection des yeux/du visage**

Lunettes avec protections sur les côtés (DIN EN 166)

**Protection des mains**

Porter les gants de protection homologués (DIN EN 374):

FKM (caoutchouc fluoré), Temps de pénétration (durée maximale de port): 480 min.

PVA (alcool polyvinylique), Temps de pénétration (durée maximale de port): 480 min.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Remplacer en cas d'usure.

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

**Protection de la peau**

Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

**Protection respiratoire**

Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre .  
appareil respiratoire à filtre anti-gaz (EN 141)., Matière/fluide filtrant: A/P2

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: liquide  
Couleur: noir  
Odeur: caractéristique

**Testé selon la méthode**

pH-Valeur: non déterminé

**Modification d'état**

Point de fusion: non déterminé

Point initial d'ébullition et intervalle  
d'ébullition: >77 °C

Point d'éclair: -4 °C DIN 51755

**Inflammabilité**

solide: non applicable

gaz: non applicable

**Dangers d'explosion**

non déterminé

Limite inférieure d'explosivité: 0,8 vol. %



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Baco U 39 schwarz**

Date de révision: 05.09.2019

Code du produit: 5104

Page 9 de 16

Limite supérieure d'explosivité:	7,7 vol. %
Température d'inflammation:	>200 °C
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	
solide:	non applicable
gaz:	non applicable
Température de décomposition:	non déterminé
<b>Propriétés comburantes</b>	
non déterminé	
Pression de vapeur: (à 20 °C)	61 hPa
Densité (à 20 °C):	1,17 g/cm <sup>3</sup> ISO 2811
Hydrosolubilité:	La réalisation de l'étude n'est pas nécessaire car la substance est connue pour être insoluble dans l'eau.
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	
non déterminé	
Coefficient de partage:	non déterminé
Viscosité dynamique: (à 20 °C)	1000 mPa·s
Densité de vapeur:	non déterminé
Taux d'évaporation:	non déterminé
Épreuve de séparation du solvant:	non déterminé
Teneur en solvant:	43,6 %

**9.2. Autres informations**

Teneur en corps solides:	56,4 %
Aucune information disponible.	

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

**10.4. Conditions à éviter**

Conserver à l'écart de la chaleur.

**10.5. Matières incompatibles**

Aucune information disponible.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Monoxyde de carbone

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Baco U 39 schwarz**

Date de révision: 05.09.2019

Code du produit: 5104

Page 10 de 16

**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
64742-49-0	Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes				
	orale	DL50 mg/kg >5000	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg >2800	Lapin		
	inhalation vapeur	CL50 mg/l >23,3	Rat		
	inhalation aérosol	ATE 1,5 mg/l			
108-88-3	toluène				
	orale	DL50 mg/kg >2000	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg 12124	Lapin		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 28,1 mg/l	Rat		
64742-82-1	Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%)				
	orale	DL50 mg/kg >150000	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg >3400	Rat		
1330-20-7	xylène				
	orale	DL50 mg/kg 4300	Rat	GESTIS	
	cutanée	DL50 mg/kg >1700	Lapin	GESTIS	
	inhalation vapeur	ATE 11 mg/l			
	inhalation (4 h) aérosol	CL50 21,7 mg/l	Rat	GESTIS	
141-78-6	acétate d'éthyle				
	orale	DL50 mg/kg 4935	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg 5000	Lapin		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 56 mg/l	Rat		

**Irritation et corrosivité**

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Contient Fatty acids, C18-unsatd. , trimers, compds. with oleylamine, Fatty acids, tall-oil, compds. with oleylamine. Peut produire une réaction allergique.

**Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Susceptible de nuire au fœtus. (toluène)

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Baco U 39 schwarz**

Date de révision: 05.09.2019

Code du produit: 5104

Page 11 de 16

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%))

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Information supplémentaire**

Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**
**12.1. Toxicité**

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
64742-49-0	Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 >13,4 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 10-30 mg/l		Pseudokirchneriella subcapitata		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 3 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
108-88-3	toluène					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 13 mg/l	96 h	Carassius auratus	IUCLID	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 12,0 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 11,5 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
64742-82-1	Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%)					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 10 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 4,6 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 10 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
141-78-6	acétate d'éthyle					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 230 mg/l	96 h	Tête de boule		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 3300 mg/l		Desmodesmus subspicatus	48 h	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 717 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
	Toxicité bactérielle aiguë	(2900 mg/l)		Pseudomonas putida	16 h	

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Pas de données disponibles pour le mélange.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Baco U 39 schwarz

Date de révision: 05.09.2019

Code du produit: 5104

Page 12 de 16

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
64742-82-1	Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%)			
		74,7 %	28	
	Leicht biologisch abbaubar			
141-78-6	acétate d'éthyle			
	OCDE 301D/ EEC 92/69/V, C.4-E	100 %	28	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
108-88-3	toluène	2,73
1330-20-7	xylène	3

**FBC**

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
1330-20-7	xylène	25,9	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	

**12.4. Mobilité dans le sol**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

non applicable

**12.6. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Ne pas mélanger à d'autres déchets.

Liste des propositions pour les code déchets/désignations des déchets selon le CED:

**Code d'élimination des déchets - Produit**

080111 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis; déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

**Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés**

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Baco U 39 schwarz

Date de révision: 05.09.2019

Code du produit: 5104

Page 13 de 16

## L'élimination des emballages contaminés

Éliminer en observant les réglementations administratives.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

## Transport terrestre (ADR/RID)

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1139
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	Solution d'enrobage
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	3



Code de classement:	F1
Dispositions spéciales:	640D
Quantité limitée (LQ):	5 L
Catégorie de transport:	2
N° danger:	33
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

## Autres informations utiles (Transport terrestre)

E2

## Transport maritime (IMDG)

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1139
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	Coating solution
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	3



Marine polluant:	no
Dispositions spéciales:	-
Quantité limitée (LQ):	5 L
EmS:	F-E, S-E

## Autres informations utiles (Transport maritime)

E2

## Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1139
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	COATING SOLUTION (includes surface treatments or coatings used for industrial or other purposes such as vehicle under-coating, drum or barrel lining)

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Baco U 39 schwarz

Date de révision: 05.09.2019

Code du produit: 5104

Page 14 de 16

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3

**14.4. Groupe d'emballage:** II  
Étiquettes: 3



Dispositions spéciales: A3  
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L  
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 353  
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L  
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 364  
IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

**Autres informations utiles (Transport aérien)**  
E2  
: Y341

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Matières liquides inflammables

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 28: Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes; Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%)

Inscription 48: toluène

2004/42/CE (COV): 43,6 % (510 g/l)  
Sous-catégorie selon la directive 2004/42/CE: Finitions spéciales - Tous types, Valeur limite COV: 840 g/l

**Information supplémentaire**

Les réglementations nationales doivent être également observées!

Observer la directive 98/24/CE pour la protection de la santé et de la sécurité des salariés en présence d'un risque présenté par des substances chimiques au poste de travail.

**Prescriptions nationales**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Les substances suivantes dans ce mélange ont fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Baco U 39 schwarz**

Date de révision: 05.09.2019

Code du produit: 5104

Page 15 de 16

Hydrocarbures, C7-C9, n-alcanes, isoalcanes, cyclènes  
Hydrocarbures, C9-C12, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, aromatiques (2-25%)

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2.

**Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road )  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service  
LC50: Lethal concentration, 50%  
LD50: Lethal dose, 50%

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Sur la base des données de contrôle
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Repr. 2; H361d	Méthode de calcul
STOT SE 3; H336	Méthode de calcul
STOT RE 2; H373	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H312 Nocif par contact cutané.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 Nocif par inhalation.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H361d Susceptible de nuire au fœtus.  
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
EUH208 Contient Fatty acids,C18-unsatd. , trimers, compds. with oleylamine, Fatty acids, tall-oil, compds. with oleylamine. Peut produire une réaction allergique.

**Information supplémentaire**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Baco U 39 schwarz**

Date de révision: 05.09.2019

Code du produit: 5104

Page 16 de 16

manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*